



**Interreg**

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE  
EUROPESE UNIE



## **Fiche Indicateurs**

### **Axe 1 - Objectif programme 2**

**Accroissement du transfert et de la diffusion des  
bonnes pratiques innovantes dans les secteurs  
stratégiques et les secteurs à forte complémentarité  
de la zone transfrontalière**

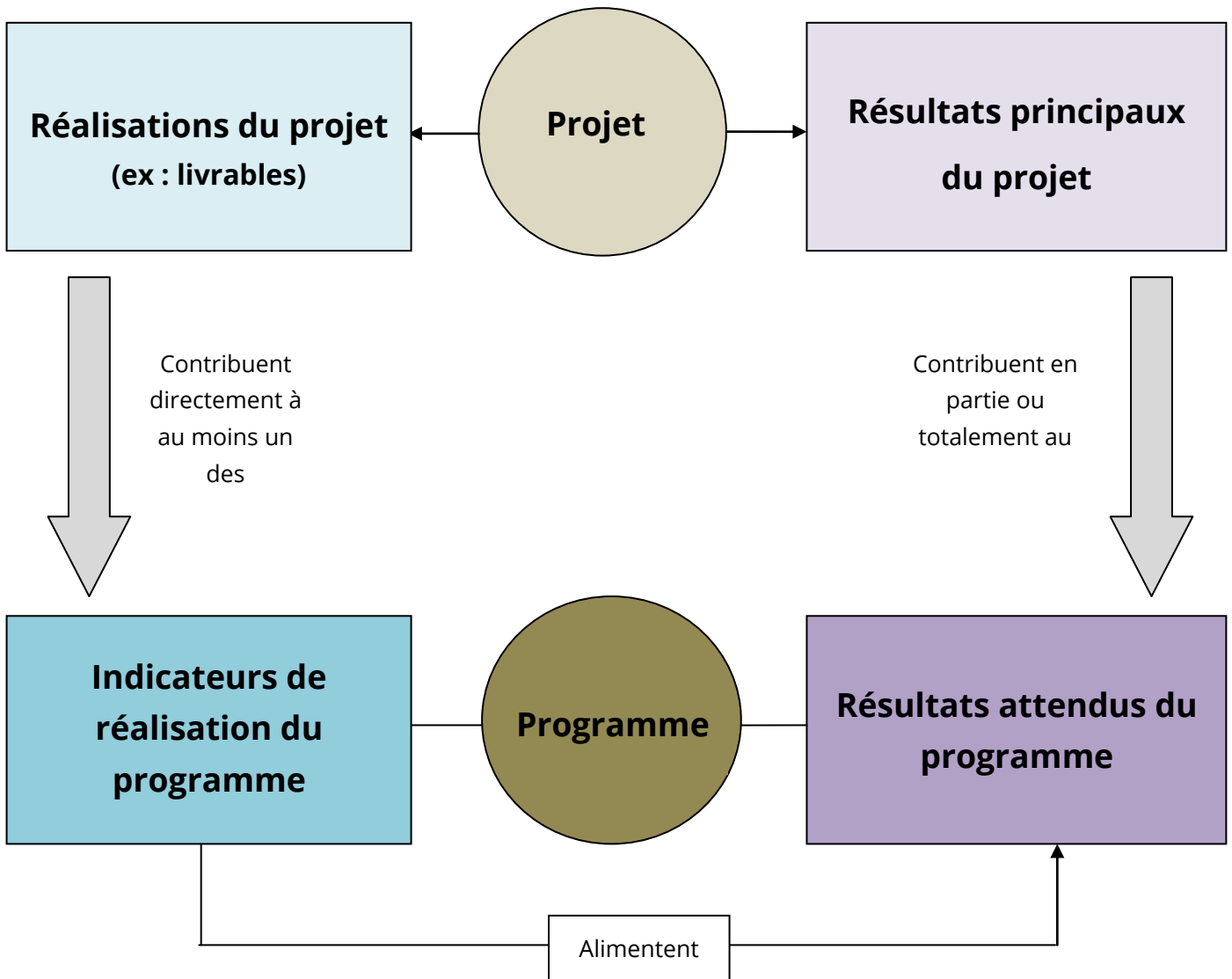
**Avec le soutien du Fonds européen de développement régional**  
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

# Fiche Indicateurs : axe 1

## INTERREG 5 ET SA LOGIQUE D'INTERVENTION

Dans les règlements pour la programmation 2014-2020, la Commission européenne met l'accent sur la logique d'intervention des programmes et sur l'importance de la sélection des indicateurs de résultat et de réalisation afin de mesurer et assurer le suivi des changements prévus sur le territoire de coopération. La logique d'intervention des programmes telle que décrite par la Commission est présentée dans le schéma suivant :

Dans le cadre de l'objectif programme sélectionné par le projet :



# Fiche Indicateurs : axe 1

Afin d'être en phase avec les exigences des nouveaux règlements, le changement d'approche dans la logique d'intervention se traduit dans le programme France-Wallonie-Vlaanderen par un renforcement des liens entre les réalisations des **projets** et les indicateurs de réalisation et de résultat du **programme**.

Le tableau ci-dessous décrit la logique d'intervention du programme et le lien entre indicateurs projet et indicateurs programme pour cet objectif programme.



Indicateurs et réalisations du projet		Indicateurs de réalisation du programme		Indicateur de résultat du programme
<p><b>Réalisations principales attendues du projet</b> : elles doivent être exprimées de façon quantifiable dans les modules de travail</p>	<p><b>Les indicateurs de réalisation du projet contribuent à au moins un indicateur de réalisation du programme</b></p>	<p>Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</p> <hr/> <p>Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits ou processus nouveaux pour l'entreprise</p> <hr/> <p>Nombre d'entreprises participant à des projets de recherche transfrontaliers</p> <hr/> <p>Nombre d'établissements de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers</p> <hr/> <p>Nombre de participants à des initiatives locales communes en matière d'emploi et à des formations communes</p> <hr/> <p>Nombre d'actions d'accompagnement en transfrontalier favorisant la mobilité et la formation des publics cible</p> <hr/> <p>Nombre de sessions de formation conjointes</p>	<p><b>Le projet doit viser à contribuer à l'indicateur de résultat du programme par l'intermédiaire des réalisations du projet</b></p>	<p>Dépenses R&amp;D intramuros tous secteurs en millions de standard de pouvoir d'achat.</p>

# Fiche Indicateurs : axe 1

## INDICATEUR DE RÉSULTAT

### 1. Rappel de l'objectif programme

**Accroissement du transfert et de la diffusion des bonnes pratiques innovantes dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité de la zone transfrontalière.**

### 2. Indicateur de résultat

Afin de mesurer la diffusion de l'innovation et la diffusion de bonnes pratiques dans le cadre du Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, l'indicateur de résultat auquel les projets doivent contribuer est le montant des dépenses R&D intramuros tous secteurs en millions de standard de pouvoir d'achat.

Les détails techniques et pratiques concernant cet indicateur sont repris dans la fiche synthétique ci-dessous :

<b>Titre indicateur</b>	Dépenses R&D intramuros tous secteurs en millions de standard de pouvoir d'achat.
<b>Type d'indicateur</b>	Résultat
<b>N° de l'indicateur</b>	RI 2
<b>Étendue</b>	Il s'agit de mesurer l'effort R&D généré sur la zone transfrontalière.
<b>Collecte des données</b>	<b>Collecte au niveau du programme</b> Les informations parviendront directement d'EUROSTAT, les opérateurs ne doivent pas collecter l'information.
<b>Valeur de base et hypothèse de calcul</b>	Valeur Eurostat 2011 : 3.057,10 Millions d'€
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	3.750 Millions d'€

# Fiche Indicateurs : axe 1

## INDICATEURS DE RÉALISATION

Les indicateurs de réalisation du programme sont en lien direct avec les réalisations du projet et permettent d'établir un lien avec les résultats visés par programme. **Chaque projet doit donc contribuer à au moins un indicateur de réalisation de l'objectif programme sélectionné.**

### 1. Indicateurs de réalisation

<b>Titre indicateur</b>	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation
<b>N° de l'indicateur</b>	CO 01
<b>Étendue</b>	Par « soutien », on entend l'action allant au-delà de la simple information/sensibilisation. Sont comptabilisées ici les entreprises bénéficiant d'un soutien direct d'une unité de recherche dans le cadre du projet. Il s'agira de conseil personnalisé, d'accompagnement individualisé, de formation, de mise en réseau,....
<b>Collecte des données</b>	<b>Collecte au niveau du projet</b> Les entreprises sont répertoriées (à partir de leur numéro d'entreprise) par les opérateurs du projet et sont enregistrées dans une base de données cumulative, afin d'éviter les doubles comptages, disponible lors de l'encodage des rapports d'activité. Les listes d'entreprises ne seront utilisées qu'à des fins statistiques par le programme.
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	150 entreprises uniques

## Fiche Indicateurs : axe 1

<b>Titre indicateur</b>	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation
<b>N° de l'indicateur</b>	CO 29
<b>Étendue</b>	<p>Sont comptabilisées ici les entreprises soutenues de manière active par les opérateurs du projet pour développer <b>un produit ou un processus « nouveau pour l'entreprise »</b>. Il couvre les innovations de procédé si ce procédé contribue au développement du produit. Les projets dont la finalité n'est pas de développer un produit sont exclus.</p> <p>Un produit est nouveau pour l'entreprise si celle-ci n'a jamais fabriqué de produit offrant les mêmes fonctionnalités ou si la technologie de production diffère fondamentalement.</p>
<b>Collecte des données</b>	<p><b>Collecte au niveau du projet</b></p> <p>Les entreprises sont répertoriées (à partir de leur numéro d'entreprise) par les opérateurs du projet et sont enregistrées dans une base de données cumulative, afin d'éviter les doubles comptages, disponible lors de l'encodage des rapports d'activité.</p> <p>Si une entreprise échoue à introduire le nouveau produit, elle sera tout de même comptabilisée. Il est possible qu'une entreprise introduise plusieurs nouveaux produits, mais elle ne sera comptabilisée qu'une seule fois.</p> <p>Les listes d'entreprises ne seront utilisées qu'à des fins statistiques par le programme.</p>
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	100 entreprises uniques

<b>Titre indicateur</b>	Nombre d'entreprises participant à des projets de recherches transfrontaliers
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation
<b>N° de l'indicateur</b>	CO 41
<b>Étendue</b>	Sont comptabilisées ici les entreprises coopérant <b>activement</b> avec des organismes de recherche. Cette collaboration peut prendre plusieurs formes : intervention financière, accueil de chercheurs, apport en nature, mise à disposition d'équipements, ...
<b>Collecte des données</b>	<p><b>Collecte au niveau du programme</b></p> <p>Le programme comptabilisera ici les d'entreprises qui sont opérateur ou opérateur associé du projet.</p>
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	50 entreprises uniques

## Fiche Indicateurs : axe 1

<b>Titre indicateur</b>	Nombre d'établissements de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation
<b>N° de l'indicateur</b>	CO 42
<b>Étendue</b>	Sont comptabilisés ici les établissements / unités de recherche... <b>participant en tant qu'opérateur ou opérateur associé</b> à des projets de recherche transfrontaliers dans le cadre du projet.
<b>Collecte des données</b>	<b>Collecte au niveau du programme</b> Les établissements/unités de recherche sont comptabilisés par le programme lors du dépôt du projet. Si de nouveaux opérateurs venaient à rejoindre l'initiative mise en œuvre, ils seraient ajoutés à la liste existante.
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	25 établissements / unités de recherche

# Fiche Indicateurs : axe 1

## 2. Indicateurs de réalisation pour les projets intégrant le volet emploi/mobilité transfrontalière/formation

Les projets s'inscrivant totalement ou en partie dans l'objectif formation et mobilité dans le cadre de cet objectif programme doivent contribuer à au moins un des deux indicateurs de réalisation suivants :

<b>Titre indicateur</b>	Nombre d'actions d'accompagnement en transfrontalier favorisant la mobilité et la formation des publics cibles
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation (transversal)
<b>N° de l'indicateur</b>	SO 01
<b>Étendue</b>	On entend par « action » d'accompagnement, une opération ayant un impact notable et mesurable sur l'amélioration de la mobilité et la formation des publics-cibles. L'action à comptabiliser doit apporter un soutien concret ou des compétences additionnelles aux bénéficiaires (formations scientifiques, séminaires, ...). L'accompagnement prévu dans les actions doit se traduire par un suivi actif du public-cible. Les publics-cibles visés sont prioritairement les scientifiques, les doctorants, les étudiants, les centres de recherche, les centres de formation, les pôles de compétitivité, les entreprises, ....
<b>Collecte des données</b>	<b>Collecte au niveau projet</b> Identification dans la fiche projet des actions contribuant à cet indicateur. Les actions sont comptabilisées une fois terminées dans le Rapport d'Activités.
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	50 actions dans le cadre de cet objectif programme.



## Fiche Indicateurs : axe 1

<b>Titre indicateur</b>	Nombre de sessions de formation conjointes
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation
<b>N° de l'indicateur</b>	SO 02
<b>Étendue</b>	Sont comptabilisées pour cet indicateur uniquement les sessions de formation créées et mises en place conjointement par les partenaires du projet à destination des PME, TPE, ....
<b>Collecte des données</b>	<p><b>Collecte au niveau projet</b></p> <p>Les opérateurs comptabilisent les sessions de formation créées et mises en place <b>conjointement</b>.</p> <p>Une session de formation sera comptabilisée plusieurs fois dès lors qu'elle est destinée à des participants différents.</p>
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	100 sessions conjointes organisées sur la zone.

<b>Titre indicateur</b>	Nombre de participants à des initiatives locales communes en matière d'emploi et à des formations communes
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation
<b>N° de l'indicateur</b>	CO 44
<b>Étendue</b>	Il s'agit de comptabiliser les personnes participant de manière active (ce qui exclut les personnes recevant une simple information) à des actions concernant l'emploi et/ou des formations communes. Les personnes ne s'inscrivant pas dans une démarche participative ne sont pas comptabilisés.
<b>Collecte des données</b>	<p><b>Collecte au niveau du projet</b></p> <p>Les bénéficiaires sont comptabilisés par les opérateurs du projet et sont enregistrés à partir de leur numéro national / numéro de sécurité sociale dans une base de données cumulative afin d'éviter les doubles comptages. + distinction H/F. Les listes de bénéficiaires ne seront utilisées uniquement à des fins statistiques par le programme.</p>
<b>Valeur cible au niveau programme</b>	500 participants à des actions communes en matière d'emploi et/ou de formation.

# Fiche Indicateurs : axe 1

## INDICATEURS ET RÉALISATIONS PROJET

Le troisième volet de la logique d'intervention du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen consiste à lier les indicateurs de réalisation du programme sélectionnés à des indicateurs projets ou à des réalisations du projet.

Il convient donc que les opérateurs définissent au minimum deux indicateurs projet dont les intitulés établissent un lien clair avec au moins un des indicateurs de réalisation du programme. Il est possible qu'une somme d'indicateurs projet contribue à un seul indicateur de réalisation du programme.

Il s'agit là d'une démarche permettant aux opérateurs d'établir des objectifs chiffrés liés à leurs actions afin d'atteindre les valeurs cibles fixées par le programme.

## EXEMPLE

Pour introduire X nouveaux produits ou processus au sein d'une entreprise, les opérateurs peuvent se fixer :

- X actions de sensibilisation des entreprises ;
- X actions de conseil auprès des entreprises ;
- X rencontres entre unités de recherche et entreprises ;
- La réalisation de X produits de démonstration.